

SOLIDARITÉS SOCIALES, HANDICAP

Portes ouvertes à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

Scolarisation d'un enfant en situation de handicap, allocation d'aide aux adultes handicapés, Téléservice MDPH, répit pour les aidants, handisport : les Portes ouvertes de la MDPH sont l'occasion de trouver des réponses à toutes les questions liées au handicap, en toute convivialité. RDV samedi 2 décembre 2023, de 14h à 18h.

Publié le 22/11/2023 -- Temps de lecture: 10 minutes



Le programme élaboré par les équipes de la Maison départementale des personnes handicapées et des associations partenaires, permet de répondre à de nombreuses problématiques : emploi, habitat inclusif et vie partagée, allocations, droit des aidants etc. A noter cette année un espace enfance, dédié aux questions liées au mineurs comme la scolarité, la rééducation, ainsi que des animations ludiques et un goûter rien que pour eux (à 16h). Le service des sports du Conseil départemental est également mobilisé pour inciter les personnes en situation de handicap à faire du sport en présentant des parcours inspirants d'handisportifs et proposeront aussi aux visiteurs du tir à la carabine laser et la découverte de la boccia (pétanque synthétique).

Un programme complet avec un espace spécial enfants

« Nous souhaitons faciliter le parcours des personnes en situation de handicap, les accompagner au mieux dans leur recherche d'informations et dans leur découverte des dispositifs à leur disposition. « Bien vivre dans le Gard » en favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap, qu'ils soient enfants, adultes ou aidants, c'est notre volonté depuis la mise en œuvre du Schéma départemental des solidarités sociales et c'est pourquoi nous organisons ces Portes ouvertes de la MDPH » explique Christophe Serre, 1^{er} Vice-président du Conseil départemental du Gard délégué aux Personnes âgées et handicapées. En tant que Président de la MDPH, il est particulièrement impliqué dans la réussite de cet évènement, ouvert à tous, qui avait attiré près de 150 visiteurs l'an dernier.

Un moment convivial où toutes les Gardoises et les Gardois sont invités.



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*
- *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
- *Standard Tél. : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76